

Company, en 1902. Il y eut un procès devant la cour de l'Echiquier et, en 1904, cette cour rendit sa décision dans le sens suivant: tout en ne possédant par les droits exclusifs, la famille Robert en possédait au moins quelques-uns dans l'aménagement hydroélectrique de cette section.

En 1909, en guise de compromis, le conseil privé rendit un arrêté par lequel il affirmait aux Robert, pour une période de 21 ans, le canal qui, dans l'intervalle, avait été élargi.

Les membres canadiens de la Commission mixte d'ingénieurs dont le nombre avait été augmenté, étaient M. D. W. McLachlan, M. Lefebvre et M. Charles H. Mitchell, dont il est fait mention tout le long des témoignages. Ils furent nommés le 7 mai 1924. La Commission consultative nationale fut instituée par arrêté en conseil (C.P. 779), le 7 mai 1924. Le 5 juillet 1924, M. R. A. C. Henry, dont le nom est mentionné page XVIII, songeait à la canalisation des forces hydrauliques, section de Soulanges, sur la rive nord.

L'hon. M. CANNON: Sur quelle rive?

M. MANN: Je vous demande pardon, rive sud. M. Henry était un ingénieur qui s'intéressait vivement aux forces hydrauliques; c'était une de ses idées favorites. En 1912, il entra au service du ministère des Chemins de fer et canaux du Canada, où il resta en fonctions jusqu'en 1923. Cette chronologie peut avoir son importance pour le Comité, car M. Henry a été très longuement interrogé comme témoin. En 1912, il remplissait les fonctions d'ingénieur dans ce ministère et, en 1923, il entra au service des Chemins de fer Nationaux du Canada, où il resta jusqu'au 14 février 1929, alors qu'il devint sous-ministre du ministère des Chemins de fer et canaux.

Le 5 juillet 1924, une compagnie dénommée la *Sterling Industrial Corporation* fut organisée par M. Henry. Il est juste de dire qu'elle fut conçue et mise sur pied par lui. Dans une certaine mesure, l'hon. sénateur McDougald contribua à sa création en avançant \$10,000 à M. Henry. Il sera plus tard fait mention de cette compagnie dans la chronologie des événements. L'emploi de ces \$10,000 par M. Henry est parfaitement net. Il employa des ingénieurs d'expérience, qu'il paya et qui lui présentèrent des rapports. Quoi qu'il en soit, il n'y avait absolument rien d'irrégulier à avancer \$10,000 à M. Henry pour qu'il pût donner suite à son projet favori. Je dois maintenant dire que, le 5 juillet 1924, l'un des organisateurs de cette compagnie était l'hon. sénateur Haydon. Son étude se composait, je pense, de feu H. B. McGiverin, du sénateur Haydon et de M. John P. Ebbs. Au cours de l'enquête, M. Ebbs subit un long interrogatoire. Cinq actions seulement de la compagnie furent émises. A la page XVIII du rapport, vous constaterez que le Comité signale le fait que, le 5 juillet 1924, cette compagnie présenta au ministère des Chemins de fer et canaux une requête demandant le droit de détourner du fleuve Saint-Laurent 30,000 p.-c.-sec. au lac Saint-François et de les utiliser comme force hydraulique. Le 7 juillet 1924, une requête analogue fut adressée au ministère des Travaux publics.

Le très hon. M. GRAHAM: Par la *Sterling Company*?

M. MANN: Oui, par la *Sterling Industrial Corporation*. La première requête est datée du 5 juillet 1924, et la deuxième du 7 juillet.

Le très hon. M. GRAHAM: De quelle rive s'agissait-il, de la rive sud?

M. MANN: De la rive sud. Ces requêtes ont une grande portée sur les circonstances générales, car si nous remontons à 1929, nous constatons que l'honorable monsieur que j'ai mentionné et M. Henry estimèrent que ces requêtes étaient des mesures très effectives, vu qu'elles réclamaient un droit préalable de détourner 30,000 p.-c.-s. des eaux du Saint-Laurent dans la section de Soulanges. Le 26 septembre 1926, M. John P. Ebbs, alors membre de l'étude McGiverin, Haydon & Ebbs, devint président de la *Sterling Industrial Corporation*.

L'hon. M. CORR: Qui devint président?